



**Méthaniseur :
de l'élevage
de bactéries p.5**

LE PAYSAN D'Auvergne

l'actualité de la vie agricole



SOMMET DE L'ÉLEVAGE 2008

Une trêve entre deux crises

Certes, la 17^e édition du Sommet de l'élevage avait bonne mine : pas de travées vides à cause de la FCO, pas de visite de délégation étrangère annulée à la dernière minute, et un public venu très nombreux. Mais au-delà du côté festif, en coulisses, la situation de l'élevage bovin et ovin est critique. Le traditionnel colloque organisé par Interbev l'a bien montré : le contexte de la production bovine en Europe oblige la filière à se remettre en question. Quant aux ovins et à la production laitière, ces deux secteurs s'inquiètent de leur avenir.

► Lire p 7-10 et ci-dessous



- **Les filières bovin et ovin viande sont dans la tourmente**
- **Les producteurs de lait baignent dans l'incertitude**
- **Michel Barnier a lancé des pistes de travail... à confirmer**

RÉGIME SOCIAL

L'État passe l'éponge

L'État reprendra la dette accumulée de 7,5 milliards d'euros du Ffipsa (Fonds de financement des prestations sociales agricoles), structurellement déséquilibré avec beaucoup plus de bénéficiaires que de cotisants. « Nous épongeons la dette du Ffipsa et ce dernier disparaît », a déclaré Eric Woerth, ministre du Budget, le 29 septembre, en présentant le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2009. La branche maladie des agriculteurs sera adossée au régime général, comme c'est déjà le cas pour les salariés agricoles. L'opération « n'aura aucune conséquence sur la gestion locale des prestations, qui restera assurée par les caisses de la MSA. » Afin de ne pas dégrader les comptes de l'assurance maladie et d'assurer une garantie pérenne de financement, l'État lui affecte la totalité de la taxe sur les véhicules de société, soit 1,2 milliard. ■

VISITE A COURNON

Michel Barnier n'a pris aucun risque

Au Sommet de l'élevage, les éleveurs ovins et bovins du Massif central attendaient du concret. Ils s'étaient retrouvés plus de 15 000 dans les rues de Clermont-Ferrand le 16 septembre, alors ils se disaient que si Michel Barnier venait à Cournon, c'était pour répondre à leurs attentes. Sinon, ce n'était pas la peine qu'il « descende de Paris ». Pierre Chevalier, président de la Fédération nationale bovine avait prévenu à la veille de l'ouverture du Sommet de l'élevage le mercredi 1^{er} octobre sur France 3 Auvergne : « Le ministre doit répondre à deux niveaux, avait-il mis en garde. Dans l'immédiat, en apportant des aides d'urgence aux éleveurs en détresse qui ont perdu 50 % de leur revenu ces deux dernières années. Et à moyen terme, en révisant la Pac pour donner des perspectives aux productions à l'herbe. S'il ne nous apporte pas ça, il fera un déplacement à

risques à Clermont-Ferrand. » Bien évidemment, Michel Barnier n'est pas venu les mains vides vendredi 3 octobre : « Je suis là car vous êtes en difficultés », a-t-il rassuré. Il a d'abord annoncé un nouveau plan de soutien de 30 millions d'euros en faveur des éleveurs confrontés à la crise de la FCO (lire encadré p.2).

Des pistes de travail qui restent à confirmer

Mais, sur la question du revenu, il s'est avancé plus prudemment, rappelant qu'un rendez-vous était prévu début novembre avec la profession. Autrement dit, rien n'est encore vraiment décidé et le ministre n'a présenté que des « pistes de travail » pour « rendre la situation des éleveurs plus digne dès 2009 ». Celles-ci sont au nombre de trois : alléger les

charges financières et sociales (le ministre a « ouvert la discussion avec les banques et la MSA pour trouver des solutions rapides »), alléger la facture énergétique (le projet de loi de finances doit aider le secteur de l'élevage à investir dans le solaire, la méthanisation, etc...) et, pour les ovins, utiliser les DPU dormants disponibles. Un message applaudi par les moutonniers qui réclamaient des aides en urgence sans attendre 2010 et le bilan de santé de la Pac. Reste à savoir si cette mobilisation des DPU dormants correspondra à ce qu'exigeait la profession : 30 à 35 euros d'aide directe par brebis... Et si elle concernera tous les élevages ovins, sans taille de troupeau plancher, comme dans le cas du plan ovin 2007 et 2008. Une réunion nationale spécifique au secteur ovin se tiendra le 21 octobre « pour faire le point sur les aides 2008 et préparer le programme de soutien 2009 », a précisé Michel Barnier. ► Suite p 2

✓ **Pensez-y!...**

Le nouvel indice départemental des fermages qui s'applique depuis le 1^{er} octobre est de 120,21. Lire p 2

SÉROTYPE 1

Le front avance

Le sérotype 1 continue sa progression vers l'Ouest et vers l'Est de la France. Le 3 octobre, 2 750 cas ont été déclarés, tandis que la découverte de nouveaux foyers dans les départements de la Charente et la Dordogne a entraîné une modification de la zone réglementée (ZR) BTV 1 et 8 dans les départements de la Corrèze, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne et de la Haute-Vienne. Ce n'est pas la première fois que la Corrèze et la Haute-Vienne sont classées en ZR : mi-septembre, une erreur de transcription lors des analyses de typage avait transformé un cas de BTV 8 en BTV 1... Maladresse que les éleveurs-naisseurs de la zone ont bien du mal à digérer : pendant trois semaines (jusqu'à ce que la bévue soit corrigée), leurs brouards n'ont pas pu être exportés, d'où des conséquences importantes en terme de trésorerie et de prix de vente. Au Sommet de l'élevage, les éleveurs corréziens ont d'ailleurs interpellé le ministre de l'Agriculture à ce sujet, demandant qui allait payer pour réparer la bourde. Autre exigence des éleveurs : disposer le plus vite possible des doses de BTV 1 pour vacciner leurs brouards. Un appel d'offre pour 50 millions de doses a été lancé par le ministère de l'Agriculture qui s'est engagé à Cournon à ce qu'« au fur et à mesure de l'extension du sérotype 1, des vaccins soient disponibles immédiatement ». ■

ET AUSSI...

Monsanto : rencontre avec Marie-Monique Robin p. 3

Bio : la France en prend le chemin p. 4

Crefad : échanger pour construire son projet p. 11

COURS ET TENDANCES • 29/09 > 5/10

Le chiffre de la semaine

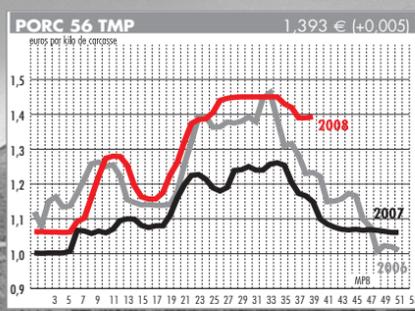
1 000 Mds de \$

Alors que la FAO réclame vainement 30 milliards (Mds) de dollars pour venir en aide aux 923 millions de personnes souffrant de la faim, près de 1 000 Mds de \$ viennent d'être injectés dans le secteur bancaire.

vaches R ⁺	3,32	↘
vaches O	2,76	↘
brouards charolais	2,29	→
veaux de 8 jours	59,4	↘
agneaux	5,68	→
porcs charcutiers	1,39	↗

Porcs : reprise

L'offre est restreinte, ce qui permet aux cours de reprendre une orientation à la hausse, après plusieurs semaines de baisse.



HEBDOMADAIRE

N° 2642 • 10 OCTOBRE 2008

BRÈVES D'ACTUALITÉ

■ GRENELLE 1

Alors que l'examen du premier projet de loi issu du Grenelle de l'environnement, dit Grenelle 1, a démarré mercredi 1^{er} octobre à

l'Assemblée nationale, la Fondation Sciences Citoyennes, membre de l'Alliance pour la Planète, s'indigne de la façon dont les engagements du Grenelle sont « escamotés ou détournés » dans le domaine de la recherche, de l'expertise et de l'enseignement supérieur. La ministre de la Recherche, Valérie Pécresse, « se contente de repeindre en vert un système de R&D inchangé », accuse la Fondation qui regrette que « le milliard d'euros annoncé pour la recherche au service de l'environnement s'inscrit dans une logique d'octroi de nouvelles subventions à la recherche industrielle ».

■ PRIX DU LAIT

Les rumeurs qui circulent en provenance des industriels laitiers et faisant état d'une baisse du prix du

lait de 30 à 70 €/1 000 l au quatrième trimestre font bondir la Confédération paysanne. « Cela risque d'exploser dans les campagnes ! », prévient Yves Leperlier, responsable de la commission lait du syndicat. Nous ne pouvons pas accepter des prix inférieurs à nos coûts de revient, comme dans toute entreprise, et nous demandons donc 420 €/1 000 litres. »

La Confédération paysanne, qui maintient le cap de ses revendications, propose à ce sujet de « confier à l'institut de l'élevage la mission de fournir des indications sur l'évolution des charges et du prix de revient de la production laitière ».

■ MONSANTO

Une amende de 15 000 euros a été requise mercredi 1^{er} octobre par l'avocat général de la cour d'appel de Lyon à l'encontre du géant américain de l'agrochimie Monsanto, condamné en première instance

en janvier 2007

pour « publicité mensongère » pour son Round Up, premier désherbant vendu au monde. Dans sa plaidoirie, l'avocat de la partie civile, Me Faro, a mis en avant que les publicités télévisées s'adressant au grand public et vantant l'herbicide servaient à « déculpabiliser le jardinier du dimanche » en lui faisant croire qu'il protégeait l'environnement grâce à cet herbicide. Or, le glyphosate, principale matière active du Round Up a été classé en 1991 dangereux pour l'environnement par les autorités européennes.

■ ABEILLES

L'activité pollinisatrice des insectes représentait une valeur de 153 milliards d'euros de denrées

alimentaires en 2005 soit 9,5 % de la production agricole mondiale, révèle une étude de chercheurs allemands et français de l'Inra et du CNRS. Plus des trois quarts des cultures mondiales nécessitent la pollinisation des abeilles. En termes de poids, cela représente 35 % de la nourriture de l'humanité. Les fruits et légumes sont particulièrement concernés avec 50 milliards d'euros ainsi que les oléagineux avec 39 milliards. Pour les consommateurs, le déclin des pollinisateurs s'accompagnerait d'une hausse des prix et d'une diminution de l'offre agricole.

■ LAIT NON OGM

Greenpeace annonce un lait étiqueté « sans OGM » pour signaler l'absence d'utilisation d'OGM dans l'alimentation des vaches laitières. Si cela se confirme, le groupe néerlandais Campina qui produit cette marque de lait en Allemagne serait alors la première grande entreprise laitière européenne à adopter une politique non OGM. Greenpeace demande à l'industrie laitière européenne de suivre cet exemple et de renoncer aux OGM dans toute la chaîne de production. ■

► Suite de la p. 1

Michel Barnier ne prend aucun risque

Pour la suite, c'est-à-dire le bilan de santé de la Pac, Michel Barnier s'est dit déterminé à mettre sur la table du Conseil d'octobre trois propositions.

D'abord, la création d'un soutien aux systèmes de production valorisant l'herbe dans le cadre du premier pilier par une réorientation des aides. « Il s'agit là d'une avancée importante qui permettra de reconnaître, ce que les réformes précédentes n'avaient jamais fait, la production d'herbe sans entrer dans des mesures agro-environnementales. » Sauf qu'il ne sera pas facile de décider à quel niveau « prélever les céréalières », a confié le Ministre, ne cachant pas que le « débat français serait dur ». Ensuite, toujours pour les ovins, et après les DPU dormants en 2009, ce serait l'article 68 du premier pilier qui serait mobilisé à partir de 2010 pour

« redonner de l'attractivité au secteur et renforcer l'efficacité de la filière. » Sauf que ce fameux article 68 (qui autorise le prélèvement par les États membres de 10 % du montant des aides du premier pilier pour les réaffecter à des secteurs jugés prioritaires) doit aussi intervenir pour favoriser la filière biologique, pour soutenir les producteurs de lait en zone de montagne, pour encourager la production de protéines végétales et les démarches de qualité, pour aider les exploitations agricoles autonomes et même pour créer une assurance sur le revenu...

Enfin, Michel Barnier souhaite aussi « mettre en place un fonds d'indemnisation sanitaire qui permette de mobiliser les moyens pérennes, de responsabiliser les professionnels. Nous le ferons en utilisant le premier pilier. » Sauf que Bruxelles est favorable à un taux de modula-

tion fort du premier pilier vers le second pilier, dans l'objectif de réduire drastiquement les soutiens directs à la production agricole et de légitimer l'aide publique en l'adossant à des conditions environnementales renforcées... et ce dès 2010. ■ C. Jahnich

■ Réaction

Philippe Collin, secrétaire national CP

« Le discours du ministre n'est qu'un catalogue de bonnes intentions ! Les 30 millions pour la FCO sont bien loin des besoins des éleveurs. Quant à l'article 68 qui doit permettre d'aider les ovins après 2010, c'est un fourre-tout dont on peut craindre qu'il ne sera pas à même de pouvoir satisfaire tous les secteurs spécifiques ! » ■

■ FCO : des aides à la trésorerie

Michel Barnier a annoncé une enveloppe supplémentaire de 30 millions d'euros pour poursuivre l'aide complémentaire mortalité jusqu'au 15 novembre et pour reconduire les aides au maintien et à l'engraissement des animaux en élevage en cas de blocages commerciaux. Une nouvelle enveloppe du fonds d'allègement des charges sera débloquée pour tenir compte des difficultés de trésorerie des exploitations du fait de l'extension du sérotype 1 et les mesures de prise en charge des cotisations

sociales seront amplifiées grâce à une enveloppe exceptionnelle d'1 million d'euros (en plus de 1,1 million d'euros proposée par la MSA). Par ailleurs, la stratégie du gouvernement est de rendre obligatoire dès la prophylaxie d'automne la vaccination contre le BTV 8 et le BTV 1 sur l'ensemble du territoire. Deux appels d'offre ont été lancés pour disposer des doses de vaccins suffisantes (40 millions de doses en BTV 8 et 50 millions de doses en BTV 1). Pour le coût, Michel Barnier a demandé à Bruxelles de maintenir

le soutien financier communautaire aux opérations de vaccination et à l'achat des vaccins selon les mêmes conditions qu'en 2008. Le ministre s'est également dit prêt à réexaminer avec la profession vétérinaire le périmètre de l'acte vétérinaire quand aucune certification n'est nécessaire. Quant à la réglementation concernant les mouvements des animaux, « elle doit être révisée au niveau communautaire afin de ne pas pénaliser la vaccination préventive en zone indemne », a précisé le ministre. ■

CALCUL DES FERMAGES

Nouvel indice départemental

Comme chaque année à la même période, la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt communique le nouvel indice départemental des fermages. Fixé à 120,21, il doit s'appliquer à compter du 1^{er} octobre 2008.

L'indice départemental des fermages prévu par la loi du 2 janvier 1995 s'établit au 1^{er} octobre 2008 à 120,21. Soit une variation par rapport à 2007 de plus de 2,74 % (+ 2,74 %).

Ce nouvel indice s'applique à compter du 1^{er} octobre 2008 jusqu'au 30 septembre 2009.

À compter du 1^{er} octobre 2008 et jusqu'au 30 septembre 2009,

les maxima et les minima, pour chacune des régions naturelles dont la délimitation est fixée en annexe 1 de l'arrêté du 30 décembre 1996 sont fixés aux valeurs actualisées suivantes :

Régions	maxima (euros)	minima (euros)
Limagne	165,73	44,82
Côtes de Limagne	150,69	39,27
Zone de Varenne	83,68	28,05
Demi-montagne	75,32	16,85
Zone bourbonnaise	90,87	27,09
Montagne	133,99	16,85

Ces valeurs locatives sont fixées à l'hectare de terre nue.

LE PAYSAN D'AUVERGNE
l'actualité de la vie agricole

Édité par Presse & Éditions d'Auvergne, SARL au capital de 3 000 €, La Maison des Paysans, Marmilhat, BP 112, 63370 Lempdes, courriel : maison.des.paysans@wanadoo.fr ; Tél. 04 73 14 14 09 ; Fax 04 73 14 14 10 ; • Gérants : Laurent FRAISSE, J.- Sébastien GASCUEL, J.-Paul QUINSAT ; directeur de la publication : Laurent FRAISSE • Rédaction : Christel JAHNICH, Franck DENET, Cécile NOUZILLE-FAVRE D'ANNE •

• PAO: Carole BENDOTTI • Abonnements: 58 €/an pour 52 numéros (1,12 € le numéro), Isabelle GRIZIA • Publicité: AGRICENTRE, 03100 Montluçon, Tél. 04 70 02 53 53 ; Petites annonces et annonces légales : LE PAYSAN D'AUVERGNE, 63370 Lempdes ("Le Paysan d'Auvergne" est habilité à publier les annonces légales et judiciaires) • Imprimerie > RIVET PRESSE EDITION, Limoges. • Commission paritaire : 1010 T 83 598

OJD
PRESSE
PAYANTE
2007

RENCONTRE AVEC MARIE-MONIQUE ROBIN

« Le monde des OGM, c'est le monde de la famine »

*Les OGM ont été mis au point par Monsanto pour avoir la mainmise sur l'agriculture du monde. Une véritable arme politique pour une machine de guerre à l'influence énorme. C'est ce que raconte Marie-Monique Robin dans son film et dans son livre *Le monde selon Monsanto*.*

Elle n'est pas la première à nous parler des OGM, à nous expliquer qu'ils ne servent à rien, à nous démontrer qu'ils ne sont que le produit de firmes qui n'ont pour objectif que d'avoir la mainmise sur l'agriculture du monde. Mais elle, elle est fille d'agriculteur. La terre, elle connaît pour l'avoir vu travailler par son père. Elle sait ce qu'elle vaut. Ses parents étaient engagés dans le syndicalisme agricole et se sont toujours intéressés à la défense des droits de l'homme.

Les droits de l'homme ? On est loin de l'agriculture direz-vous. Et bien pas du tout, parce qu'un des droits fondamentaux, c'est celui de se nourrir. Et avec ses OGM, c'est toujours plus loin dans la guerre de la nourriture qu'avance Monsanto.

Consigne nationale

Monsanto. C'est sur cette firme que Marie-Monique Robin a enquêté depuis trois ans. Trois longues années d'investigations à la rencontre des dirigeants de la firme, mais aussi des paysans du Paraguay, d'Argentine, des États-Unis... Trois années d'enquête qui ont conduit à un livre et à un film sans concessions, *Le monde selon Monsanto*, diffusé sur Arte ce printemps.

Un film que vous avez certainement vu, à moins que vous ne fassiez partie de ces gens qui ont suivi la consigne nationale de la FNSEA de ne pas le regarder. Parce que Marie-Monique Robin l'affirme : cette consigne a été passée ! La FDSEA des Deux-Sèvres a même tenu son assemblée générale le 11 mars, soir de la diffusion, exprès pour éviter que ses adhérents ne regardent Arte ! À croire que ce film dérange... et pour cause... Marie-Monique Robin y affirme haut et fort que les OGM, proposés par Monsanto, défendus par Limagrain et promus par la FNSEA, ne sont que mensonge.

Mensonge, d'abord, parce qu'ils ne régleront pas la faim dans le monde, contrairement à ce que l'on essaye de nous faire croire. « Les OGM, c'est un moyen que les firmes ont trouvé pour nous vendre plus de produits chimiques, expliquait la journaliste, en conférence à Clermont-



Ferrand, jeudi 2 octobre. Tous les OGM cultivés aujourd'hui sont des plantes pesticides. Soit qu'elles résistent au round-up (pour 70 % d'entre elles), soit qu'elles produisent un pesticide. Monsanto savait qu'il allait perdre le brevet du round-up en 2000, car il tombait dans le domaine public. Il a donc inventé le "paquet technologique" : vous achetez un OGM résistant au round-up et vous achetez le round-up qui va avec. C'est obligatoire, c'est écrit dans le contrat que vous signez quand vous achetez la semence. Et attention, pas de générique. Que du round-up, rien que du round-up ! »

En rachetant de nombreuses compagnies semencières qui font désormais de lui le numéro 1 de la semence dans le monde, et en vendant un maximum d'OGM, Monsanto devient désormais incontournable pour les paysans qui se retrouvent aliénés à la firme, ne pouvant ressemer leur récolte. Or quand on contrôle la semence par le brevet, on prive les gens de la capacité de se nourrir par eux-mêmes. « Et qui contrôle la bouffe, contrôle les peuples », résume la journaliste. Bref, c'est une véritable arme politique que Monsanto est en train de mettre en place. Et la firme avance à grands pas...

Le round-up est toxique

Mensonge aussi parce que les OGM ne sont pas utiles... « J'ai fait dix ans de retour d'expérience en Argentine où 18 millions d'hectares d'OGM sont

cultivés, soit 60 % de la SAU du pays. Résultat : l'Argentine est au bord de la famine, affirme Marie-Monique Robin. Les Argentins ne produisent plus de quoi se nourrir ! Et je ne vous parle pas des problèmes sanitaires et environnementaux que les OGM posent... Le round-up est hautement toxique et sera un jour interdit comme l'ont été le DDT ou le paraquat. Un paysan sur deux mourra d'un cancer... De plus, les mauvaises herbes deviennent résistantes au round-up... Et on se rend compte aussi, que les sols qui en sont arrosés sont morts. Forcément, ce sont des produits créés pour tuer... Il faut être technocrate pour ne pas penser à ça !!! Et quand vous voulez faire de la rotation de cultures sur vos terrains pour essayer de les redynamiser, vous vous retrouvez avec un problème évident : vous n'arrivez pas à vous débarrasser de votre soja qui repousse dans votre culture de maïs... puisqu'il est résistant au round-up !!! C'est un casse-tête énorme et la seule solution que propose Monsanto, c'est un cocktail de molécules complètement démentiel ! »

Problèmes sanitaires, problèmes environnementaux, manque d'intérêt technique, dépendance aux firmes... Mais que reste-t-il aux OGM, et comment se fait-il que les agriculteurs français continuent d'y croire, alors que partout dans le monde, Marie-Monique Robin l'affirme, les paysans déchantent ? « On leur bourre le crâne en leur faisant miroiter des choses qui n'existent pas, explique la journaliste. D'ailleurs, au début, en Argentine, les agriculteurs appelaient les OGM les "semences magiques". Mais aujourd'hui, ils en reviennent !!! Les agriculteurs français doivent s'informer, même si, par définition, nous sommes dans de la désinformation totale, aujourd'hui. Le monde selon Monsanto, c'est le monde de la famine, le monde des pesticides, le monde de la monoculture et aussi le monde de la police des gènes. C'est un monde de conflit juridique et de suspicion. Un monde que nous devons refuser. »

■ C. Nouzille - Favre d'Anne

FDSEA-Confédération Paysanne

> SECRÉTAIRE GÉNÉRAL FDSEA-CONFÉDÉRATION PAYSANNE



Jusqu'où ?

Voilà maintenant plusieurs mois qu'un scénario digne du Moyen-Âge se déroule au cœur des Combrailles, depuis qu'un jeune agriculteur a décidé de s'installer et cela en entrant dans le parcours le plus classique (DJA...).

Les mots me manquent pour qualifier l'enchaînement et l'acharnement à l'encontre de notre jeune confrère. Je n'arrive pas à comprendre comment quelqu'un peut s'attaquer à des animaux, au jeune éleveur et à sa famille et en finir par détruire son patrimoine par un incendie... Je me demande aujourd'hui quelles sont les limites de tels actes.

Alors que dans tous les beaux discours on entend qu'il faut tout faire pour accueillir de nouveaux paysans, faut-il que dès lors que quelqu'un arrive on fasse tout pour le faire fuir ?

Je m'interroge également sur le manque de soutien d'une partie de la profession agricole dans ce dossier. Où sont passées les valeurs de solidarité entre paysans ? Aurait-elles disparues dans une compétition acharnée entre agriculteurs ? Y a-t-il trop de paysans en Auvergne ? N'y a-t-il plus assez de place pour tout le monde ? L'élevage de chèvres dans les Combrailles est-il proscrit ? Toutes ces questions ont le don d'interpeller et de poser les vrais problèmes.

Une chose est sûre : la Conf' du Puy de Dôme a décidé de porter plainte et de se porter partie civile dans cette affaire afin que toute la vérité éclate.

Nous apportons notre total soutien à Jean-Hugues et lançons un appel à la solidarité locale afin de lui venir en aide. ■

Appel à dons

La Confédération paysanne du Puy-de-Dôme lance un appel aux dons pour du foin et des céréales bios pour les troupeaux de Jean-Hugues.

Pour tout don (en nature ou en espèce), merci d'écrire à : Solidarité Jean-Hugues, Maison des paysans, BP 112, Marmilhat, 63370 Lempdes ou de téléphoner au 04 73 14 14 09.

La Confédération paysanne organisera les chantiers de collecte et l'acheminement du fourrage.

Chèques à l'ordre de Jean-Hugues Bourgeois. ■

Le coup est rude

Un cran de plus dans la violence... Ce sont 35 tonnes de foin bio, 10 tonnes de grain bio, 250 m² de grange qui sont partis en fumée la semaine dernière sur l'exploitation de Jean-Hugues Bourgeois, à Teilhet. Des chiffres qui s'étalent dans tous les journaux, rappelant l'ampleur des dégâts pour ce nouvel installé.

Mais au-delà des chiffres, c'est aussi un an de travail qui a été rongé par les flammes sous les yeux ahuris de l'éleveur, de sa famille et de ses voisins... La première année de travail de ce jeune agriculteur. Imaginez l'impact psychologique. Lui qui était si fier de cette première récolte réussie, tout comme il était fier de ses chèvres poitevines qui ont été abattues froidement en avril dernier. Lui qui était fier aussi d'avoir pu montrer à son entourage que non seulement, il avait la volonté de devenir paysan, mais qu'il en était capable, alors même qu'il était attendu au tournant par un monde agricole assez sceptique sur sa réussite.

Le coup est rude. Difficile à accuser. Surtout quand il vient à la suite de tout une série de violences et de menaces de toutes sortes. Car peu de monde en doutait,

l'incendie est bien « volontaire et donc très probablement d'origine criminelle », selon le procureur de la République à Riom.

La solidarité, elle, se met désormais en place. La Confédération paysanne (nationale et départementale) vient de se porter partie civile pour « comprendre l'objet des pressions ». La Conf' du Puy-de-Dôme a également décidé de porter plainte contre X dans l'affaire. Elle lance aussi un appel à la solidarité (cf. encadré).

Bio63 et Auvergne Biologique, de leur côté lui apportent leur soutien, et « s'interrogent sur le silence et l'inaction surprenants de certaines organisations professionnelles et collectivités territoriales locales. » Même la FNSEA, au niveau national, est sortie de son mutisme pour condamner ces actes !

Car au-delà de la solidarité matérielle qui jouera à plein, si l'on en croit déjà la mobilisation et l'émotion autour de cette affaire, c'est bien les coupables qu'il faut trouver. Et de façon urgente ! Qui peut bien être si sûr de son impunité qu'il peut froidement continuer à nuire à ce jeune homme ?

■ C. Nouzille - Favre d'Anne

ENVIRONNEMENT

Les paysans s'auto-congratulent

Pesticides, nitrates, gaz à effet de serre : la société montre souvent les agriculteurs du doigt lorsque le sujet de la pollution est abordé. Pourtant, la profession estime jouer un rôle important dans la protection de l'environnement. Les nouvelles générations semblent effectivement prêtes à faire évoluer le métier dans ce sens.

97 % des agriculteurs ont le sentiment de concourir de façon importante à la protection de l'environnement. 37 % d'entre eux estiment même que leur action est « très importante ». Par conséquent, 78 % des chefs d'exploitation estiment que les critiques dont ils font l'objet ne sont pas justifiées. C'est ce qui ressort d'un sondage récemment réalisé par BVA. Mais cette étude montre aussi que seuls 31 % des agriculteurs se déclarent prêts à s'engager dans une démarche « Haute valeur environnementale », certification issue des débats du Grenelle qui doit être mise en place dès cette année. Par ailleurs, seuls 30 % des sondés se disent prêts à entreprendre un bilan énergétique de leur exploitation tandis que 5 % seulement l'ont déjà réalisé. La jeune génération d'agriculteurs semble toutefois plus motivée : 49 % des moins de 35 ans se disent intéressés par la réalisation d'un bilan énergétique contre 19 % pour les plus de 55 ans. Les plus jeunes sont aussi les plus nombreux à en avoir entrepris (12 %).

De manière globale, ce sondage indique que les agriculteurs plébiscitent la diffusion de « bonnes pratiques » comme l'agriculture raisonnée, la mise en herbe de

bandes de terre pour protéger les cours d'eau proches des champs, les règles de traçabilité permettant de savoir d'où vient un produit agricole et avec quoi il a été produit, ou encore les règles de production pour les produits vendus sous labels. 96 % d'entre eux estiment qu'il faut leur faire confiance pour poursuivre leurs efforts en matière d'environnement et 84 % sont convaincus qu'une grande partie d'entre eux appliquent déjà ces bonnes pratiques.

Une opinion qui contraste avec un sondage BVA/Valeurs Vertes réalisé en septembre 2007, selon lequel les Français sont seulement 48 % à estimer que les agriculteurs respectent les bonnes pratiques.

Sur le sujet de l'énergie, seuls 2 % des agriculteurs disent « ne rien faire » mais en grande majorité, comme les automobilistes, ils cherchent à réduire leur consommation : 63,5 % optent pour une utilisation plus économe de leur matériel, 56,9 % comptent également sur la réduction des intrants (engrais et pesticides) pour économiser, 37,2 % envisagent d'investir dans du matériel plus économe et 12,6 % pensent à produire leur propre énergie.

■ F. Denet (Source : Actu-environnement)

BRÈVES D'ACTUALITÉ

■ SOMMET DU GÈNE

Le Sommet international du gène et de la biodiversité qui devait se tenir à Paris le 28 octobre à l'initiative de Nicolas Sarkozy n'aura pas lieu. Pourtant, le chef de l'État s'y était engagé dans les conclusions du Grenelle de l'environnement, pour, en particulier, « lancer la réflexion sur la réévaluation des protocoles ou lignes directrices d'évaluation des risques sanitaires et environnementaux liés aux OGM cultivés et aux OGM dits pesticides. »

Pour protester contre ce report, les organisations réunies au sein du collectif « semons la biodiversité » ont prévu de se rassembler et d'organiser un colloque et une réunion publique à Paris le 27 octobre pour « permettre à la société civile de s'exprimer dans ce débat ».

■ BIOLAÏT

Biolaït, premier collecteur indépendant de lait issu de l'agriculture biologique, manque de matière première et recherche donc de nouveaux adhérents. Originaire de l'Ouest, ce groupement de producteurs fédère 228 exploitations et espère augmenter son activité de 50 %, pour atteindre 70 millions de litres collectés en cinq ans. Pour répondre à ses marchés et notamment à la nouvelle demande de l'agroalimentaire qui utilise la poudre de lait, Biolaït a mis en place un plan de conversion visant une centaine d'exploitations. Pour ce faire, le groupement compte multiplier les partenariats avec les organisations bio locales et les entreprises, et s'engage à soutenir financièrement les nouveaux adhérents durant leur conversion. ■

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Enfin un virage vers le bio ?

Depuis un an maintenant, les déclarations d'intention se multiplient en faveur de l'agriculture biologique. Des engagements viennent d'être pris dans le projet de loi de finance 2009-2011. L'objectif de 6 % de surfaces bios en 2012 sera toutefois difficile à remplir car c'est un travail de fond qu'il faut amorcer et les mentalités qu'il faut faire évoluer.

« L'offre française [en agriculture biologique NDLR] doit être en mesure de satisfaire la demande des consommateurs en 2012. » Pour arriver à remplir cet engagement énoncé par Michel Barnier lors du grand conseil d'orientation de l'Agence bio le 17 septembre, et traduit dans le projet de loi de finance de 2009, il faudra arriver à tripler les surfaces en agriculture bio d'ici 2012. Passer de 2 % de la SAU à 6 % de la SAU en bio. Un pari qui est loin d'être gagné d'avance, mais la volonté politique semble là, en tout cas, plus forte qu'elle ne l'a jamais été avec aucun autre ministre de l'Agriculture.

« Du côté de la recherche et de l'enseignement, les choses se mettent en place petit à petit, avec le positionnement de l'Inra sur l'agriculture biologique, mais aussi la modification des programmes scolaires, note, satisfait, Vincent Perrot de la Fnab*. Tout cela est positif, mais évidemment, il y a la question de la vitesse à laquelle on va : il faut en effet commencer par former les formateurs, parce qu'on n'a pas les compétences pour former les élèves par exemple... Et cela va prendre du temps... »

Produire plus ?

La bio comme modèle agricole comme un autre, ce sera donc long à instaurer. D'autant que ce sont aussi les agriculteurs qu'il faut convaincre, et de ce côté-ci, on ne peut que noter, circonspect, l'ambiguïté du message diffusé par nos politiques. « On continue à nous dire que l'agriculture française doit produire plus et mieux, ce qui est complètement aberrant !, s'insurge Vincent Perrot. L'agriculture biologique n'a d'ailleurs pas vocation à produire plus. Or, le fait de continuer de donner une mission exportatrice à l'agriculture française cultive la confusion dans l'esprit des producteurs. » Au risque de développer une agriculture à deux vitesses... comme le craint la Fnab. « Quand on a voulu apporter notre contribution au programme de réduction des produits phytosanitaires, en expliquant quelles méthodes alternatives on pouvait développer, on nous a bien fait comprendre que nos façons de procéder n'intéressaient pas. Des fois que les bios pervertissent les conventionnels... »

Du boulot, il y en a donc encore



40 % des achats bios se font dans des magasins spécialisés.

pour que la simple volonté politique se traduise concrètement dans les mentalités et qu'on laisse à l'agriculture biologique une vraie place dans le paysage français. Mais pour l'instant, même s'il est vrai que le discours sur l'agriculture biologique pourrait être un peu plus musclé, on peut quand même noter qu'il a le mérite d'exister et qu'il permet de débloquent des moyens pour le développement de la bio.

Le discours pourrait être plus musclé, mais il a le mérite d'exister

À commencer par les moyens financiers aux producteurs. Fini le plafonnement des aides** lors de la conversion bio, a annoncé le ministre. Désormais, toute conversion sera aidée dans son intégralité. De même, le crédit d'impôt sera doublé. Et ce sont aussi 36 millions d'euros qui seront débloqués sur le développement de l'agriculture biologique pour les années 2009 à 2011. Que des bonnes nouvelles alors ? « On attend de voir comment le

déplafonnement des aides sera opéré en Région et comment les Agences de l'eau et les collectivités territoriales abonderont dans ce sens, tempère Vincent Perrot avant de se réjouir. On attend aussi de voir comment sera réparti l'argent selon les projets présentés, car le risque du déplafonnement, c'est bien sûr de concentrer l'argent sur quelques gros projets en laissant de côté toutes les petites structures. »

Conventionnelles en baisse

En tout cas, ce déblocage des fonds pourrait bien être un facteur incitatif pour les producteurs. D'autant que le prix des céréales conventionnelles redescend désormais et qu'il n'est plus aussi intéressant d'en faire que l'année dernière. La France pourrait bien être en train de prendre (enfin !) un vrai virage vers la bio...

■ C. Nouzille - Favre d'Anne

* Fédération nationale de l'agriculture biologique

** Les mesures agroenvironnementales conversion étaient limitées à 7 600 €, soit, pour un céréalier l'équivalent d'une aide à la conversion sur 37 ha seulement.

■ Les Chambres vont devoir s'y mettre

« Les préfets sont sommés de mettre en place des conférences régionales de la bio dans l'automne, annonce Vincent Perrot. L'objectif, c'est de mettre tout le monde autour de la table pour décider des directions à prendre pour développer la bio. Les Chambres d'agriculture seront bien entendu parties prenantes de ces concertations, et nous avons bon espoir qu'elles se prennent au jeu. De toute façon, elles doivent laisser une place importante à la bio dans leur programme 2009-2013. De notre côté, à la Fnab, nous ouvrons nos formations aux techniciens des chambres. Car tout technicien ou ingénieur doit connaître les tenants et les aboutissants de l'agriculture biologique, l'état d'esprit de ce mode de production, les fondamentaux, les intérêts... Il faudra aussi que les techniciens des Gab et des Grab* aient plus de place dans le monde agricole professionnel. Nous devons faire jouer la synergie et le réseau. » ■

* Groupement d'agriculture biologique

INITIATIVE

De l'élevage... de bactéries pour faire de l'électricité

Dans un an maintenant, les déchets agricoles et agroalimentaires du secteur d'Ennezat permettront de produire de l'électricité. Un des plus gros méthaniseurs français rattaché au monde agricole est en effet en train de voir le jour sur la commune. Jean-Sébastien Lhospitalier, agriculteur, aura travaillé deux ans à plein temps sur ce projet.

À l'origine, un problème d'odeurs. Celles liées à l'épandage des fientes de volailles et de lapins de ses bâtiments d'élevage. C'est en se penchant en 2004 sur le traitement de celles-ci que Jean-Sébastien Lhospitalier, agriculteur à Ennezat, s'est petit à petit trouvé face à ce projet colossal : avec l'autorisation d'exploiter signée par le préfet début août et le permis de construire qui devrait être accordé dans les prochains jours, il devrait en effet commencer à bâtir l'une des plus grosses unités de méthanisation de France. 1 mégawatt électrique, soit la consommation annuelle en électricité de 2 500 foyers hors chauffage. Et tout cela à partir de quoi ? À partir des fientes de ses quelque 360 000 poulets et 40 000 lapins, mais aussi à partir des déchets d'autres agriculteurs, d'entreprises agroalimentaires et de la restauration collective alentours.

Du recyclage, donc. Car, pour Jean-Sébastien Lhospitalier, il n'est pas question de faire des cultures dédiées à la production d'électricité, comme en Allemagne. La priorité agricole doit rester aux productions alimentaires. Le digesteur permettra donc de valoriser des déchets et peut-être, à terme, des intercultures spécialement cultivées pour l'occasion*. Mais contrairement à certaines unités purement industrielles qui ont pour seul objectif de se débarrasser des déchets, ce méthaniseur restera proche du monde agricole pour en permettre la véritable valorisation.

Alimentation équilibrée

Un soin tout particulier devra toutefois être apporté aux matières premières entrantes,

car un méthaniseur, c'est très sensible, au dire même de l'agriculteur. « Cet outil est comparable à un estomac. Il faut lui proposer un plat composé. L'alimentation doit être équilibrée et stable dans le temps pour que le méthaniseur fonctionne à son optimum. »

C'est d'ailleurs la diversité des produits entrants qui aura conditionné la taille du projet. Car mettre en place une ligne d'incorporation qui accepte aussi bien des produits liquides que visqueux, pâteux ou solides, représente un surcoût important, absorbable uniquement sur de grosses unités. On est donc bien loin des 800 tonnes de fientes de l'exploitation de Jean-Sébastien Lhospitalier qui l'avaient poussé à réfléchir à cette voie de valorisation. Aujourd'hui, c'est pour 25 000 tonnes de déchets par an que le projet est dimensionné, et la moitié d'entre eux seront d'origine agricole.

Le monde agricole reste d'ailleurs au centre du projet, car Jean-Sébastien y tient : il est avant tout agriculteur. Pas question de changer de métier. Sa structure agricole reste la même, même si aujourd'hui ce sont surtout sa femme et deux salariés qui permettent de la faire tourner, lui travaillant à plein temps depuis deux ans sur ce projet de méthaniseur. « Piloter une unité de méthanisation, c'est aussi faire de l'élevage, insiste-t-il. Certes, les animaux sont peu visibles et on n'a pas de relation avec eux comme peut en avoir un éleveur avec ses vaches. Mais on ne peut pas dire que j'ai beaucoup de conversation avec mes poulets standards non plus ! Et du point de vue technique, cela demande la même rigueur

et la même gestion que n'importe quel élevage : on travaille avant tout avec du vivant. Il faut donner à manger au digesteur matin et soir, la ration doit être équilibrée et optimisée... et mes vétérinaires à moi, ce sont les biologistes qui suivront le bon fonctionnement de l'unité ! »

Mais les liens avec l'agriculture ne s'arrêtent pas là, puisque le digestat du méthaniseur, hygiénisé et homogénéisé, pourra être valorisé chez les agriculteurs alentours. Une unité de séchage pour la luzerne et pour de la déshydratation de pulpe de betterave (sans odeur !) feront aussi partie du projet.

Bref, rien ne semble laissé au hasard. Et pour cause, Jean-Sébastien Lhospitalier est totalement convaincu de l'intérêt de la méthanisation. À tel point qu'il pourrait bien devenir son ambassadeur dans l'Hexagone. Il vient d'ailleurs de créer une société de conseil pour permettre le développement d'autres projets de méthanisation en France. ■ C. Nouzille - Favre d'Anne

* L'agriculteur travaille avec l'Énita et avec Limagrain à la mise en place d'intercultures de maïs qui pourrait être ensilées avant maturité pour être incorporées dans le digesteur.

En chiffres

L'unité de 1 mégawatt représente un investissement de 6 millions d'euros. Le prix de rachat de l'électricité de 12 cts en France (contre 18 à 25 cts en Allemagne et 30 cts en Italie !) ne suffit pas à rentabiliser le projet. En attendant une revalorisation du prix de l'électricité, ce sont les subventions accordées par l'Europe, le Conseil général du Puy-de-Dôme, le Conseil régional d'Auvergne, l'Ademe, et Oséo qui permettent la mise en place de cette unité pilote.

Méthélec, la société de Jean-Sébastien Lhospitalier qui porte ce projet, devrait embaucher cinq salariés pour faire tourner le méthaniseur. La mise en route et l'incorporation des produits devrait démarrer en juin 2009 ; la production électrique en septembre 2009. ■

Un support d'étude pour de nombreux chercheurs

Le méthaniseur d'Ennezat devrait servir de pilote à des unités de recherches sur le sujet. Des conventions sont en effet en cours de signature avec l'Inra, le Cemagref, l'Énita, l'université de chimie et de biochimie de Blaise Pascal, le Biopôle... Si bien que ce qui devait être un petit projet suivi par l'Énita devient aujourd'hui le support de recherche à une

échelle nationale et même européenne, même si l'école reste le maître d'œuvre.

Un hangar spécial de 150 m² sera notamment consacré à des laboratoires. Des aménagements spécifiques sont également prévus au moment de la construction du méthaniseur pour permettre aux chercheurs de se servir de cet outil à des fins scientifiques. ■

LE PAYSAN D'AUVERGNE
l'actualité de la vie agricole

pour une année d'informations

58 €*

04 73 14 14 09

ABONNEZ-VOUS

Camérail
ELEVAGE

LE NUMÉRIQUE...
... L'AVENIR

Protégez votre cour,
+ vos accès, contactez nous

Laurent SIVADE
06.69.33.02.16.

UN MAGASIN À LA CAMPAGNE POUR LA CAMPAGNE

Venez découvrir
notre nouvel espace de vente

ETS DUCROS

03420 ST-MARCEL EN MARCILLAT

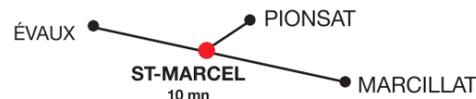
Tél. 04 70 51 62 71 - Fax 04 70 51 64 03

E.mail : garage.ducros@orange.fr

- Matériel et outillage agricole
- Toutes les fournitures pour l'agriculture
- L'élevage • Le bricolage • La motoculture

- Dépôt AGRO SERVICE 2000 -
LES ETS DUCROS C'EST AUSSI :

LE GARAGE (EUROREPAR)
LA SERRURERIE - LE CHAUFFAGE SANITAIRE
N'HÉSITEZ PAS À VENIR NOUS VOIR...



AG ANRAF

Faire bloc

L'Association nationale des retraités agricoles de France (Anraf) a réuni son assemblée générale vendredi 3 octobre à Parent. À l'ordre du jour, l'analyse — critique ! —, des dernières annonces du gouvernement.

Une chose est certaine : les retraités agricoles de l'Anraf ne sont pas prêts à laisser tomber leur combat pour des niveaux de retraites décentes. Et ce ne sont pas les « mesurées » annoncées par François Fillon début septembre qui vont les satisfaire. Au contraire, elles

versés pour préjudice moral... alors que le plan de revalorisation des retraites de Fillon prévoit 200 millions d'euros de 2009 à 2011, et pour le bénéfice de 350 000 personnes. L'Anraf fustige également la section des anciens de la FNSEA qui semble se contenter des dernières

annonces du gouvernement, et qui les fait siennes, naturellement. Bien décidée à réaffirmer ses revendications fondamentales, l'Anraf a pris la décision, pour faire bloc face au gouvernement (sans le syndicat majoritaire...) de se regrouper, lors des manifestations, avec les syndicats de salariés, eux aussi concernés par des niveaux

de retraite en dessous du seuil de pauvreté. Sûrs de leur bon droit, les retraités de l'Anraf continuent donc leur lutte « jusqu'à la victoire », « jusqu'à la justice. »

■ C. Jahnich



→ ACTU-CULTURES

Ce bulletin est rédigé par la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme en collaboration avec Arvalis - Institut du végétal, Domagri, Sucrerie de Bourdon, Ets. Tardif, Union des producteurs de tabac, Maïcentre.

Colza
Charançon du bourgeon terminal : le vol n'a toujours pas commencé.

Pucerons : intervenir si 2 pieds sur 10 ont des pucerons, dans les 6 semaines qui suivent la levée.

Régulateur de croissance : Intervenir si votre colza a déjà atteint le stade 6 feuilles à ce jour, avec une densité forte ou un apport organique cet automne. Les conditions peu poussantes du mois de septembre conduisent à un risque globalement faible

d'élongation à l'automne car peu de parcelles auront dépassé le stade 6 feuilles. Penser à positionner des cuvettes jaunes dans les parcelles pour le suivi des populations de ravageurs.

Céréales
Les semis pour les parcelles au-dessus de 900 m d'altitude sont à terminer rapidement. Entre 700 et 900 m, les semis sont à réaliser rapidement. Retrouvez ci-après les densités de semis pour la période actuelle (grains/m²).

	au dessus de 900 m	entre 700 et 900 m
Triticale	—	380
Blé	—	400
Orge 6 rangs	—	350
Orge 2 rangs	420	380

Augmenter la densité de 10 à 20 % en fonction des conditions, sol moiteux, sol humide, débris végétaux abondants ou plusieurs facteurs défavorables en même temps.

PROTÉAGINEUX

Un retour en grâce ?

La Confédération paysanne bataille depuis plusieurs années pour inciter les exploitations agricoles à réintroduire la culture de protéagineux. L'objectif est double : améliorer l'autonomie des systèmes et réduire la dépendance de l'Europe vis-à-vis des importations de soja. Le contexte de la crise des intrants aidant, l'interprofession des plantes riches en légumineuses semble, elle aussi, prendre conscience qu'une véritable politique incitative doit être mise en oeuvre.

Après plusieurs années particulièrement défavorables, les rendements en pois sont en nette hausse en 2008, s'établissant globalement à un niveau supérieur à la moyenne des cinq dernières années. Les rendements moyens en féverole dépassent pour leur part le record absolu de 2007, se félicite l'Union nationale interprofessionnelle des plantes riches en protéines (Unip) dans un communiqué du 1^{er} octobre.

Pas mécontents de ces résultats encourageants, les professionnels de la filière ont semble-t-il - à la bonne heure ! -, redécouvert quelques avantages agronomiques de l'introduction de plantes riches en protéines dans les rotations, et en premier lieu, les économies d'engrais azotés qui peuvent être réalisées. Au regard du prix des intrants en ce moment, on peut comprendre que cet argument fasse mouche.

L'interprofession en vient même à qualifier « d'aberration sur le plan agronomique et économique » la baisse des surfaces cultivées en protéagineux ces dernières années, et appelle de ses vœux « un retournement de tendance », et ce, dès 2009. Un bon moyen, selon elle, de résorber

« la crise de l'offre que traverse le secteur des protéagineux au regard d'une demande non satisfaite, aussi bien sur les marchés de proximité de l'alimentation animale que sur les marchés à l'exportation pour l'alimentation humaine et les nouveaux débouchés industriels. »

Les acteurs de l'interprofession sont conscients des efforts qu'il faudra fournir pour s'organiser et accompagner techniquement les producteurs, mais ils comptent également sur les pouvoirs publics « qui ont une responsabilité à assumer, s'agissant d'une production considérée comme prioritaire, aussi bien au regard des impératifs de durabilité de l'agriculture que d'amélioration de l'approvisionnement de l'alimentation animale en protéines végétales de proximité. » L'interprofession espère que le bilan de santé de la Pac sera l'occasion de sortir du cadre actuel qui pénalise, plutôt qu'il n'encourage, les cultures de protéagineux.

Enfin, l'Unip se félicite de l'annonce du ministère de l'Agriculture de reconduire pour les cinq années à venir un plan d'aide à la recherche en faveur des protéagineux. ■ C. Jahnich

POMMES DE TERRE

Un outil pour faire barrage à l'érosion

Les 10 et 11 septembre, à Villiers Saint-Christophe (Aisne), avaient lieu les cinquièmes journées internationales de la pomme de terre. L'occasion pour les professionnels de découvrir les dernières nouveautés de la filière, dont le Barbutte, qui accomplit des barrages transversaux entre les buttes de manière à limiter l'érosion des sols.

Assister à des démonstrations d'arrachages et de tri optique, découvrir diverses variétés de plants (depuis la dernière édition, pas moins de 23 nouvelles variétés ont été créées), suivre des conférences techniques... C'est ce qu'offraient les journées internationales de la pomme de terre, qui ont lieu tous les quatre ans, aux 10 000 visiteurs qui s'étaient déplacés dans l'Aisne les 10 et 11 septembre.

Mais les producteurs étaient aussi là pour jeter un coup d'œil aux nouveaux matériels de culture.

Le pôle « Agronomie et préservation des sols » permettait ainsi de découvrir un nouvel outil destiné aux producteurs de tubercules : le Barbutte, dont le rôle est de créer des mini-barrages entre les buttes afin de retenir l'eau. En effet, la préservation des sols est un élément essentiel dans la culture de la pomme de terre, les parcelles étant particulièrement sensibles au ruissellement érosif entre la plantation et le plein développement du feuillage en cas de fortes précipitations. Les coulées d'eau et de boue, qui se forment entre les buttes, peuvent favoriser la création de zones humides, avec les risques phytosanitaires que cela implique, dans les bas fonds et les ruptures de pente. Pour réduire ce risque de ruissellement érosif, le premier objectif est de favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol en réduisant les zones tassées. Pour cela, il faut limiter les interventions avec du matériel lourd sur sol trop humide. En cas de préparation de sol et buttage avec des outils rotatifs, il convient d'attendre un ressuyage suffisant du profil pour ne pas favoriser la création de zones tassées et lissées propices à l'écoulement linéaire de l'eau.



Le Barbutte travaille le sol de manière à lutter contre son érosion

L'utilisation de dents efface-traces derrière les passages de roues peut être efficace dans le cas de précipitations moyennes à faibles. Pour favoriser une porosité suffisante facilitant l'infiltration des pluies, il est également recommandé de limiter au strict nécessaire l'émiettement du sol lors de sa préparation.

Au-delà de ces recommandations agronomiques, le Barbutte permet de créer des mini barrages régulièrement espacés en fond de butte, qui retiennent l'eau de pluie dans la pente. Évalué par Arvalis, ce nouvel équipement a démontré son efficacité : les mini-barrages limitent les risques de ruissellement jusqu'à la date de défanage ; grâce à une large base (environ 30cm) et une hauteur raisonnable (10 à 12 cm lors de leur création), ils retiennent un volume d'eau important et restent en place durant toute la campagne. La répartition régulière et fréquente des mini-barrages est également bénéfique : en cas

d'orage violent, les débordements sont limités dans la mesure où ils sont mis en place sur des pentes raisonnables après une période de « stabilisation ». Sans utilisation de Barbutte, les signes érosifs et les pertes de production sont plus intenses en bas de pente.

Cependant, pour mener une lutte opérationnelle contre le ruissellement, il est nécessaire de raisonner à l'échelle de bassin versant. Par exemple, les passages de roues de pulvérisation ou les parties non plantées en fourrière constituent des zones de ruissellement préférentiel. Implantation de bandes enherbées, gestion du parcellaire entre cultures d'hiver et culture de printemps, mise en place de haies... autant d'aménagements qui complètent les pratiques anti-érosion mises en place sur la parcelle.

■ F. Denet (Source : Arvalis)

Une manifestation en expansion

Lors de leur dernière tenue, les journées internationales de la pomme de terre avaient réuni 8 000 visiteurs. Cette année, ce sont 10 000 personnes qui se sont déplacées, dont 3 500 étrangers, ce qui démontre la vitalité de la production de pommes de terre en France. Le nombre d'exposants a lui aussi progressé de 20 %... ■

TÉMOIGNAGE

Pierre Laroche, producteur à Condat-les-Montboissier :

« Je pense que cet engin n'est pas réservé qu'aux grandes exploitations ; il pourrait très bien être aussi utilisé dans notre région, même sur de petites surfaces, car nous avons du relief. On peut par exemple l'adapter sur une planteuse automatique... À ma connaissance, aucun producteur auvergnat n'a pour l'instant adopté ce système, mais ça viendra certainement. En ce qui me concerne, pour quoi pas. Toutefois, il faudrait d'abord étudier le coup de revient, pour savoir si c'est intéressant. Pour lutter contre le ruissellement dans les devers, la meilleure solution est bien évidemment de planter en travers de la pente, mais il est vrai que les précipitations peuvent aussi entraîner une érosion entre la surface et le fond de butte. » ■

50 % Le revenu des éleveurs allaitants du Massif central a chuté de moitié depuis 2006 suite notamment à la crise de la FCO.

Les producteurs de lait sont dans la tourmente : la dérégulation du prix du lait rend incertain leur revenu tandis que Bruxelles envisage de supprimer les quotas.

800 On ne compte plus que 800 éleveurs ovins dans le Puy-de-Dôme. Des pistes sont avancées pour 2009 et pour l'après 2010.

COLLOQUE INTERBEV

La filière viande bovine en Europe déprime

Le contexte pour la production de viande bovine en Europe est alarmant : flambée des prix des intrants, crise de la FCO, incertitudes face à la Pac et à l'OMC...

Les filières françaises, mais aussi italiennes et espagnoles, s'accordent à dire qu'il faut davantage protéger cette production « fragile » qui a perdu toute rentabilité.

Grosse déprime. Mieux valait avoir le moral bien accroché avant d'aller écouter les intervenants du colloque Interbev sur « un nouveau contexte pour l'élevage bovin en Europe », jeudi 2 octobre au Sommet de l'élevage. Car rien ne va plus pour la viande bovine. Les charges s'envolent à cause du prix des aliments, du fioul et des engrais. Le revenu des exploitations agricoles et des ateliers d'engraissement chute et la rentabilité des entreprises s'effondre. La consommation de viande bovine est morose, les ménages victimes de la baisse du pouvoir d'achat se tournant vers la viande blanche, moins chère. La fièvre catarrhale ovine bloque les échanges commerciaux, perturbe les prix sur les marchés et engendre des surcoûts sur les exploitations et des pertes dans les ateliers d'engraissement. Et n'oublions pas la Pac et l'Organisation mondiale du commerce qui menacent tour à tour la protection aux frontières et les soutiens directs à la vache allaitante.

Rien que des incertitudes

Mais le plus inquiétant, c'est que ce

fameux « nouveau contexte » pour l'élevage bovin en Europe, semble s'être installé pour un moment. Ainsi, l'économiste Jean-François Courtin, du groupe Cargill, observe que les cours des céréales sont certes à la baisse, mais que cela devrait se tasser très vite. Pour lui, les exploitations agricoles devront apprendre à évoluer dans un univers avec des prix très volatiles, et une stratégie de gestion des risques des prix deviendra fondamentale pour la viabilité des entreprises.

Autre mauvaise nouvelle : les crises sanitaires. Avec le réchauffement climatique, il est très probable qu'il y en ait de plus en plus. Or, il reste un travail énorme à faire au niveau de l'Europe des 27 pour mettre en place une nouvelle stratégie fondée sur la prévention et qui fasse intervenir les différents acteurs de la politique de santé animale avec partage des responsabilités et des coûts. La conséquence de ce manque de coordination, c'est ce qu'on observe avec la FCO : une gestion « désastreuse » dénoncée par tous les opérateurs des filières ovines et bovines françaises, italiennes

et espagnoles (lire encadré), et des coûts énormes (plus de 168 millions d'euros rien que pour la France) pour des résultats plus que mitigés.

Enfin, concernant l'évolution des aides dans le cadre de la Pac, c'est l'incertitude la plus totale. La dérogation obtenue en 2003 par la France pour maintenir couplée la PMTVA pourra-t-elle être reconduite ? Quel rééquilibrage des soutiens en faveur des élevages à l'herbe pourra être trouvé, et avec quels moyens ? Et comment protéger les productions fragiles comme les élevages extensifs, si les marchés agricoles se libéralisent encore davantage après 2013 ?

Des pistes à creuser

Dans ce contexte insécurisant, les acteurs de la filière bovine en France et en Europe émettent toutefois quelques pistes d'évolution pour sortir de l'ornière. « Il faut sérieusement envisager de structurer une filière d'engraissement des veaux en France, a ainsi lancé Philippe Chazette, représentant de Coop de France. On passe toujours d'une crise à l'autre sans s'attaquer à ce problème de fond ! Il faut y réfléchir, et aussi se poser la question de la contractualisation entre producteurs et coopératives pour régulariser les approvisionnements. » Autre piste à creuser, celle de la communication auprès du grand public. Et là, Français, Italiens et Espagnols se retrouvent : le consommateur européen doit être mieux informé des atouts de la viande bovine produite en Europe, et notamment la sécurité alimentaire et la traçabilité. Et surtout, il doit être prêt à payer le coût de cette qualité : en répercutant les véritables coûts de production tout au long de la filière, et jusqu'à la consommation, il n'y a que comme ça que la filière bovine redeviendra rentable.

■ C. Jahnich

lutte contre la FCO harmonisée au niveau européen !, déplore Ismaël Hernandez, directeur d'une association espagnole d'éleveurs. C'était le seul moyen de conserver des flux commerciaux réguliers, indispensables à la rentabilité des exploitations agricoles et de toutes les autres entreprises de la filière, et d'éviter les distorsions de concurrence. »

« Il est inutile d'essayer de limiter les mouvements d'animaux pour maîtriser la maladie, déplore à son tour Jean-Claude Crassat, représentant de la fédération nationale des commerçants en bestiaux. Nous, les opérateurs, comme les éleveurs, on en a marre de cette gestion qui est faite n'importe comment ! »

CONFÉRENCES AU SOMMET

Et le lait alors ?

Etonnant, au programme des conférences du Sommet de l'élevage, aucun sujet sur la production laitière ! Pourtant, cette filière, tout comme les productions de viande bovine et ovine, est confrontée à de multiples difficultés et attend beaucoup du bilan de santé de la Pac.

D'accord, le Sommet de l'élevage est, d'abord et avant tout, le premier rendez-vous des races à viande du Massif central. Mais dans ce grand bassin de naisseurs allaitants, il y a aussi des producteurs de lait. Et des producteurs de lait, qui, comme les éleveurs de viande bovine et ovine, sont dans l'incertitude. En quelques mois, les stocks de beurre et de poudre de lait se sont épuisés, le prix du lait a flambé et on a encouragé les producteurs à produire au-dessus de leurs

Quotas laitiers et dérégulation du prix du lait inquiètent les éleveurs

quotas. Puis, en pleine tourmente sur le prix du lait (les cours avait commencé à baisser en Allemagne et les producteurs de lait outre-rhin faisaient grève en bloquant les laiteries), la DGCCRF a interdit à l'interprofession française de fixer des recommandations sur le prix du lait. A présent, les producteurs de lait ne savent pas combien ils vont être payés, alors que leurs charges n'ont cessé d'augmenter depuis début 2008. Les industriels voudraient indexer l'évolution du prix à la production sur les produits industriels, alors que la Confédération paysanne réclame que les coûts de production soient pris en compte, tout comme les produits de grande consommation à haute valeur ajoutée.

« Ce que l'on demande, c'est d'avoir des prix rémunérateurs !, s'exclame Christian Bromet, éleveur dans le Cantal à Arpajon-sur-Cère. La hausse du prix du lait, on l'a observée en décembre et en janvier, mais ensuite, avec la hausse des charges, notre revenu n'en a pas profité, il a même encore baissé. Et puis actuellement, le problème, c'est

la mévente des petits veaux de lait : on perd -120 à -130 euros par veau naissant ! » « Nous demandons à pouvoir vivre de notre métier, et ce d'autant plus que notre activité joue un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire, renchérît Jérôme Bonnet, à La Besserette dans le Cantal. En zone de montagne, si nous disparaissions, personne ne viendra s'installer à notre place. »

Autre inquiétude des producteurs de lait dans le Massif central : l'avenir des quotas laitiers.

Bruxelles persiste et signe à vouloir les supprimer en 2015. D'ici là, elle propose d'augmenter les quotas laitiers de 1 % par an dans tous les Etats membres, alors que de nombreux pays, comme la France, n'ont même pas réalisé leur quota de 2007-2008. « La suppression des quotas laitiers, ça nous fait très peur, confie Baptiste Piccoli, éleveur à La Venède, en Lozère. Car avec nos coûts de production et nos conditions de travail en zone de montagne, nous n'arriverons jamais à rivaliser avec les gros élevages du nord-ouest de la France qui sont déjà prêts à produire deux fois plus. Le résultat, c'est qu'on risque de disparaître définitivement, d'autant plus si le prix du lait est complètement dérégulé. »

Pour ces producteurs-là, Bruxelles a proposé que les Etats membres utilisent l'article 68 pour soutenir la filière laitière. Reste que le sujet des quotas laitiers sera au cœur des discussions du bilan de santé de la Pac, tant les positions des Etats membres sont diverses et divergentes.

■ C. Jahnich



Atelier de Bâchage du Centre
MATUSSIÈRE

Tunnel de stockage - Bâche - Brise-vent

63370 LEMPDES - rue de milan
Tél: 04 73 61 84 45 - Fax: 04 73 61 79 55

CHEVAL D'Auvergne

Une reconnaissance longue à obtenir

Il y a longtemps qu'un travail est mené pour que le cheval d'Auvergne obtienne la reconnaissance de sa race. Mais il manque encore un effectif suffisant, faute de naissances. C'est donc prioritairement vers les éleveurs-naisseurs que se tourne l'association de sauvegarde pour tenter d'accélérer la progression de la race équine du Massif Central.

« Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux éleveurs, confie Jean Maure, secrétaire de l'association pour la sauvegarde et la relance du cheval d'Auvergne. Le Haras national est satisfait du travail que nous avons mené, mais il nous manque encore l'effectif : nous en sommes actuellement à environ 180 chevaux. »
Le problème, c'est que l'objectif à atteindre n'est pas clairement déterminé.



1. Le Castillon, qui est la dernière race à avoir été reconnue, possède un effectif de 351 bêtes, souligne toutefois Jean Maure. On peut donc imaginer que le cheval d'Auvergne pourra être reconnu si nous atteignons 300 à 400 chevaux. »

La tâche reste de taille. Pour parvenir à son objectif, l'association participe à des manifestations, communique auprès des éleveurs...

« Nous avons une liste d'attente de soixante personnes, révèle le secrétaire, mais pour permettre à

la race de s'étendre, nous réservons en priorité les produits à des naisseurs qui s'engagent à faire de la reproduction. En moyenne, un ou deux nouveaux éleveurs nous rejoignent chaque année. »

« Trouver une nouvelle dynamique »

L'association envisage de réaliser des projections, afin de prévoir l'évolution des effectifs dans le futur. Mais Jean Maure ne cache pas une certaine impatience : « Nous sommes partis de dix chevaux il y a dix ans pour atteindre 180 bêtes aujourd'hui. C'est honorable, mais à ce rythme, il nous faudra encore dix ans pour obtenir la reconnaissance de la race. Nous devons trouver une nouvelle dynamique, arriver à cinquante naissances par an, soit le double de ce qui se passe actuellement. Mais cela repose sur le bon vouloir des gens. Il faut que les éleveurs choisissent ce petit cheval, robuste, rustique, bien adapté à la moyenne montagne. Élever le cheval d'Auvergne, c'est faire le choix du patrimoine, du terroir. Nous sommes dans le même état d'esprit que les éleveurs qui se tourment vers le rava ou la ferrandaise. »

■ F. Denet

1. Le cheval d'Auvergne : de plus en plus connu, mais pas encore reconnu.

Un gentil cheval

« Il n'y a pas de problème pour approcher un cheval d'Auvergne, remarque Jean Maure, même un étalon. Si cette race est souvent utilisée pour le travail, on peut aussi la monter. C'est un très bon cheval pour débiter, ou pour quelqu'un qui n'est pas très doué en équitation... En randonnée, on ne se fait jamais peur avec un cheval d'Auvergne. »



Un cheval de travail, mais aussi de monte

FILIÈRE OVINE

Aides aux moutonniers : des hypothèses

Au cours de la conférence organisée le 2 octobre par la Confédération paysanne à l'occasion du Sommet de l'élevage, plusieurs pistes ont été avancées, pour aider les éleveurs à sortir de la crise dans laquelle ils se trouvent actuellement plongés.



Les responsables de la Confédération paysanne et leurs invités se sont penchés sur l'avenir des moutonniers.

« Ce que nous réclamons, c'est une aide d'urgence pour les éleveurs d'ovins et un rééquilibrage des aides européennes, revendique Philippe Collin, secrétaire national de la Confédération Paysanne, même si, bien sûr, cette répartition pourrait générer certaines tensions : ce que l'on donne aux uns, il faudra bien le prendre aux autres... »

« Il est vrai qu'une aide à la trésorerie est urgente, ajoute Pascal Laurent, responsable de la section ovine à la Confédération Paysanne. Selon l'Insee, le revenu annuel moyen des moutonniers est seulement de 8000 euros. Avec la hausse des charges, une aide à la trésorerie est urgente. Nous demandons donc 35 euros d'aide directe par brebis et un rééquilibrage des aides pour les élevages allaitants, une prime qui pourrait s'appeler PMTR (Prime au maintien des troupeaux de ruminants), et qui s'adresserait aux ovins, mais aussi aux bovins. Il faut réagir vite... »

Les instances de l'Etat, par la voix de Michel Lablanquie, du service économie agricole à la DDAF du Puy-de-Dôme, semblent avoir entendu ce message : « Le nombre d'éleveurs ovins a chuté (on ne compte plus que 800 moutonniers dans le Puy-de-Dôme) ; la filière est en grande difficulté. Les éleveurs ovins sont ceux qui ont les DPU les plus faibles. Pour y remédier, plusieurs mesures sont possibles. Mais je tiens à préciser qu'il ne s'agit pour l'instant que d'hypothèses. Rien n'est encore écrit sur le papier... Après le bilan de santé de la Pac, en 2010, les aides pourraient être réparties autrement. Les enveloppes européennes sont fermées : il ne s'agit donc pas d'obtenir des moyens supplémentaires, mais de les utiliser d'une autre

manière. Le premier axe consisterait à renforcer le soutien à l'herbe, ce qui rejoindrait ce que vous appelez « PMTR ». La seconde possibilité serait d'apporter des soutiens spécifiques, sous forme d'aides directes, aux secteurs menacés (ovins, production laitière de montagne...). Pour cela, on pourrait utiliser les 10 % de masses financières prélevables sur le premier pilier, comme prévu par l'article 68. » Mais comment financer une aide « PMTR » ? Là encore, Michel Lablanquie imagine une astuce : « Actuellement, le soutien à

l'herbe, sous forme de MAE, est compris dans le second pilier. Le faire glisser vers le premier pilier serait bénéfique : l'aide deviendrait européenne, et non plus nationale, ce qui permettrait à notre ministère de l'Agriculture de réaliser des économies. Et pour augmenter ces aides, il serait possible de taxer tous les DPU ; les sommes ainsi prélevées seraient réinjectées aux systèmes herbagers. Pour résumer, cela reviendrait à regonfler les DPU pour les éleveurs à l'herbe, et à les baisser pour les autres agriculteurs. »

En attendant 2010, il faudra passer 2009. Et beaucoup d'élevages risquent de fermer leurs portes si rien n'est fait pour eux cette année-là.

« Les DPU dormants sont utilisables au bout de trois ans, ce qui correspond à 2009, rappelle Michel Lablanquie. On peut donc très bien imaginer qu'ils soient utilisés préférentiellement au profit des éleveurs ovins. »

Mais cette gestion des DPU dormants se ferait-elle au niveau départemental, ou national ?

« C'est une inconnue, répond Michel Lablanquie. Mais selon moi, il serait préférable pour les éleveurs que cela se passe au niveau national. Par exemple, dans le Puy-de-Dôme, les DPU dormants représentent 400 000 euros pour 100 000 brebis, soit 4 €/brebis. Nous sommes loin des 35 € réclamés par la Confédération Paysanne ! En prenant en compte dans le calcul les DPU dormants des régions où il n'y a pas d'élevages ovins, on arriverait à une plus grosse somme. »

À condition, bien sûr, que toutes les régions de France s'entendent pour attribuer ces DPU dormants aux élevages ovins. Or, certains producteurs qui ne touchent actuellement aucune aide, comme les maraîchers, pourraient être intéressés... ■ F. Denet

■ Ovins = bovins ?

La profonde crise de la filière ovine présage-t-elle ce qui attend l'élevage bovin ? C'est ce que craint Philippe Babaudou, responsable section bovine à la Confédération Paysanne : « La baisse de production de moutons, liée à des décisions politiques, a permis l'importation de viandes produites à faible coût, qui sont entrées en compétition avec les nôtres. Face à la baisse des prix, de nombreux élevages ont disparu. Or, on observe qu'en élevage bovin, le marché européen est passé de 1,2 millions de tonnes de stock en 1992, à 5 % de déficit aujourd'hui. Ce manque est compensé par des importations d'Amérique du Sud (elles ont progressé de 7 % en 2007). Si les barrières tarifaires étaient levées (c'est un des enjeux de l'OMC), ces importations pourraient faire baisser les prix. Le déficit européen est donc inquiétant, car il dessine à la filière bovine un destin similaire à celui qu'ont subi les éleveurs ovins. Même si on n'est pas sur les mêmes volumes, cela pourrait aller très vite. »



Spécial Aubrac à la Une

La race aubrac a créé l'événement de ce Sommet 2008 avec son concours National qui a réuni plus de 400 représentants de la race. « On a vécu des moments forts et intenses. Un Spécial à Cournon, c'est une autre dimension. Chaque race doit le faire, sinon il lui manquera toujours quelque chose », a témoigné Jacques Renou, directeur de l'Upa Aubrac. L'année prochaine, ce sera au tour d'une autre race emblématique du Massif central, la salers, de fêter son Spécial à Cournon. ■



RN 89 - Marmilhat - 63370 LEMPDES
A72 - Sortie 1/2 et 1/3
Tél. : 04 73 74 39 39
Fax : 04 73 74 39 29
metaleco63@metaleco63.com

Couverture, bardage et panneaux isolants à vos dimensions

Service livraison assuré - Toutes les tôles pour l'agriculture
Ondulées - Nervurées - Planes - Galvanisées - Prélaquées - Polyester
Cisaillage - Pliage en 4 mètres

Trophée des Massifs

Comme chaque année, le Sommet de l'élevage sert d'exercice grandeur nature aux élèves des lycées agricoles du Massif central pour le jugement de bétail. Leur objectif : confronter leur jugement à celui de juges professionnels et essayer de s'en approcher au plus près, voire arriver au même résultat !

Les gagnants auront la chance de participer à la finale du jugement de bétail par les jeunes qui se tiendra au Salon international de l'agriculture à Paris. ■



Une délégation malienne au Sommet

Venue tout droit de Mopti, au Mali, une délégation composée d'une vingtaine d'éleveurs, de bouchers et de marchands de bestiaux assiste au colloque Interbev. « Nous sommes tous des adhérents de la Fédération des groupements interprofessionnels de la filière bétail viande au Mali et ce qui nous intéresse, c'est d'échanger avec les professionnels français sur la filière viande », explique Samba Yahassaye, « porte-parole » de la délégation. Ces vingt-deux Maliens ont été invités par l'Afdi du Lot (Agriculteurs français et développement international) pour visiter le Sommet de l'élevage, puis pour se rendre dans le sud-ouest de la France à la rencontre de bouchers et d'abatteurs. A Mopti se trouve l'Observatoire de la filière bétail viande de l'Afrique occidentale et du Centre, et le travail de l'Afdi est d'aider au développement et à l'organisation de la filière bétail viande au Mali. ■



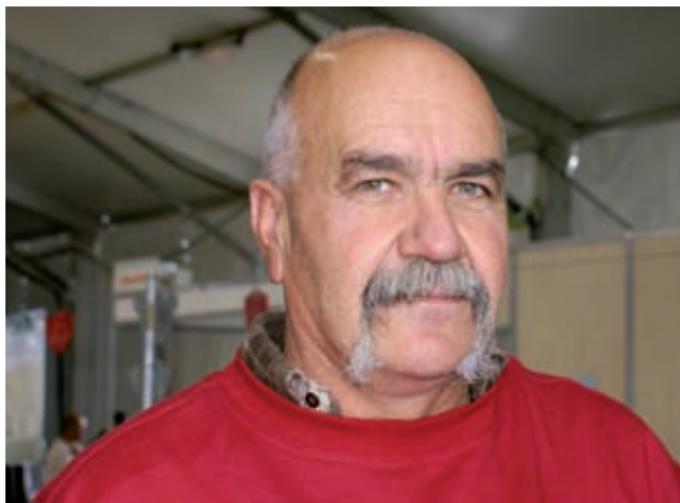
Sérénité à Theix

Pierre Blanchier, Pdg du groupe Glac et Jean-Luc Dischamp, directeur général de la société Dischamp, ont fait le point sur la situation de la Société laitière des volcans d'Auvergne de Theix.

Les rumeurs que font courir les salariés, notamment le syndicat Cfdt, sont infondées, selon les deux co-repreneurs de Toury. Pierre Blanchier l'a encore réaffirmé : « les difficultés liées à la réorganisation de l'entreprise et à la conjoncture ne menacent en rien le site de Theix. » ■

Les moutonniers s'accrochent

L'année dernière, trois moutons se battaient en duel dans le hall ovin pour cause de FCO. Heureusement, la 17^e édition leur a rendu justice avec le spécial race charollaise qui a réuni une centaine des plus beaux spécimens. Et les moutonniers ont bien besoin de se serrer les coudes : plus encore que les éleveurs bovin viande et bovin lait, leur avenir est sur la sellette. N'empêche qu'ils y croient encore, comme Jean-François Vedel, à Saulignat-Lembron. Son fils Simon vient de s'installer en Gaec avec lui en janvier 2008, et à eux deux, ils envisagent de développer le cheptel de 750 brebis Romane. « Par contre, on réclame 30 euros par brebis, et dès maintenant, affirme Jean-François. On a besoin de ces compensations, et si elles ne viennent pas, on sera forcé de revoir les choses fin 2008. » Dans la famille Vedel, il y a aussi la fille de Jean-François, Marion. Embarquée à mi-temps par le Gaec, elle envisage elle aussi de s'installer en production ovine. A terme, le troupeau pourrait atteindre 1 000 brebis. ■



Les fermiers d'or

Ce concours régional récompense une large gamme de produits fermiers allant des fromages de chèvres et de vache, aux charcuteries, en passant par les pâtés et les terrines.

Cette année, Chantal Bertucat (au centre) et son mari Guy ont remporté un 3^e prix pour leur miel toutes fleurs de montagne, et un Fermier d'or pour leur pain d'épice. Installé à Thiers avec 400 ruches, le couple est en cours de conversion à l'agriculture biologique et sera certifié à partir d'avril 2009. ■



Les lycéens de Marmilhat

Ils s'activent en coulisses et le Sommet ne serait pas ce qu'il est sans eux : les élèves des lycées agricoles, dont celui de Marmilhat. Montage des installations, entretien des allées, traite des vaches, gestion des rings, aide aux éleveurs... les classes de 1^{re} et 2^e année de BTS Acse (en photo, la 2^e année) sont partout depuis le mercredi 1^{er} octobre et resteront à pied d'œuvre jusqu'au lundi suivant pour le démontage et le nettoyage du site. ■

CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Et si c'était l'accompagnement technique qui manquait ?

Au cours de la table ronde organisée par le Conseil régional à l'occasion du Sommet de l'élevage, les intervenants ont soulevé un problème important : celui du manque d'accompagnement des agriculteurs dans les démarches biologiques. Et si c'était par là qu'il fallait commencer pour développer l'agriculture bio ?

Tout le monde le dit et le constate : la demande de produits biologiques est là. Ce qui traîne dans la filière, c'est l'offre : on importerait en effet 60 % des produits bios que l'on consomme en France.

Et pour expliquer cette situation, chacun y va de son analyse, évoquant l'insuffisance des aides à la conversion, le manque de prise de conscience de

« Il n'y a pas de technicien bio pour accompagner les candidats à la conversion »

l'intérêt de ce mode de culture, la difficile remise en question des agriculteurs, le défaut de formation, la crainte de la baisse de performance économique... Si tous ces facteurs se conjuguent sans aucun doute, l'un d'entre eux était aussi clairement montré du doigt par deux des intervenants à la table ronde que le Conseil régional organisait sur le sujet, au Sommet de l'élevage : le manque d'encadrement technique par les Chambres d'agriculture. « Non seulement je n'ai rien appris en formation sur l'agriculture biologique, mais il faut aussi noter qu'il n'y a plus de technicien bio à la Chambre d'agriculture de Haute-Loire », témoignait ainsi Xavier Vigouroux, producteur bio. « Le frein est certes culturel, rajoutait Luc Mary de la Sicaba, mais il est aussi technique : il n'y a pas de technicien bio pour accompagner les candidats à la

conversion. »

Certes, le Puy-de-Dôme et le Cantal avec chacun leur poste d'animateur ne comptent pas parmi les plus mauvais élèves, mais est-ce vraiment suffisant quand on veut développer fortement un mode de culture ?

Louis François Fontant, vice-président de la Chambre régionale d'agriculture le disait lui-même au Sommet

de l'élevage, évoquant l'insuffisance des aides à la conversion :

« Chaque fois qu'on a voulu déclencher un bouleversement en agriculture, on y a mis des moyens considérables. » Qu'attendent alors les Chambres pour mettre le paquet sur ce mode de culture, pour embaucher des techniciens pour le promouvoir et accompagner les candidats à la conversion ? Certes, Louis François Fontant assurait que les Chambres étaient « persuadées que l'agriculture biologique est une démarche de développement. » Mais il expliquait dans le même temps devoir attendre la demande de terrain pour ouvrir des postes de techniciens bios. Or, le rôle des Chambres n'est-il pas plutôt d'impulser ce type de dynamiques que d'attendre qu'elles naissent d'elles-mêmes ?

■ C. Nouzille - Favre d'Anne

Repères

Avec 12 000 agriculteurs cultivant 552 000 ha, la bio en France ne représente que 2 % de la SAU.

5 000 entreprises de transformation et conditionnement, spécialisées ou non, travaillent dans ce secteur. Beaucoup d'entre elles sont spécialisées dans la boulangerie, mais globalement, une très large gamme de produits est représentée.

De même la diversité des circuits de commercialisation est importante : 40 % des produits bios sont distribués par les grandes et moyennes surfaces, 40 % par les magasins spécialisés ; 18 % sont commercialisés en vente directe et le reste est distribué par des artisans ou des détaillants.

« Cette grande diversité est un atout majeur de la France sur lequel nous devons nous appuyer », analysait Elisabeth Mercier, directrice de l'Agence bio, lors de la table ronde du Conseil régional au Sommet de l'élevage. « De plus, 40 % des Français consomment au moins un produit bio tous les mois ; 23 % un toute les semaines et 10 % un tous les jours. Et les consommateurs sont fidèles ! Une fois qu'ils ont goûté un produit bio, ils renouvellent leur achat et élargissent la gamme de produits bios qu'ils achètent. Cela prouve que nous avons intérêt à amener les gens au bio. » ■

Toutes les offres d'entreprises à reprendre en zone rurale sur l'Auvergne sur www.lepaysan.net page Paysan Futé - chapitre Commerce

ENTREPRISE

« Paysan et fier de l'être ! »

La défense du métier d'agriculteur, c'est son dada. Et sa manière à elle de le faire, c'est de communiquer une image positive de l'agriculture sur des T-Shirts. Laetitia, était présente cette année encore sur le Sommet pour faire connaître et vendre ses créations originales.

On trouve de tout sur le Sommet. Des animaux, du matériel agricole, de la bouffe... Laetitia, elle, n'a rien de tout cela. Depuis sept ans qu'elle participe à cet événement, ce sont des T-shirts sur le thème de l'agriculture et des paysans qu'elle vend sur son stand. Des T-shirts qui se veulent apporter un message positif sur l'agriculture, une petite note d'humour.

« Cette activité est née un peu par hasard, raconte-t-elle. J'avais un boulot dans la communication à Paris. Quand j'ai rencontré Jacques, éleveur en Corrèze, j'ai tout plaqué pour le rejoindre. On était en pleine crise de la vache folle. L'ambiance agricole était morose. Pour Noël, j'ai voulu lui faire un cadeau qui soit en décalage avec les images de l'agriculture qu'on avait tous les soirs à la télé, celles de l'agriculteur maudit. J'avais envie de lui dire quelque chose de positif sur son métier que je trouve formidable. Alors, Je lui ai offert un T-shirt sur lequel j'avais imprimé "steak attitude" et un autre ou on pouvait lire "farmer for ever" ».

Dix ans après, c'est une véritable petite entreprise que mène la jeune femme, avec ses deux associés. Poussée par des amis qui avaient trouvé l'idée « sympa », elle a développé toute une gamme de T-shirts « provaches » sous la marque T-Xaintrie, pour « commu-



niquer notre fierté d'appartenir au monde agricole ». Avec comme produits phare, ceux qui portent la mention « Paysan et fier de l'être ! » déclinés en T-shirt homme, femme ou enfant, mais aussi en bleu de travail ou en casquette.

« Je défends à ma façon le monde agricole »

L'entreprise se veut toutefois familiale et veut éviter l'écueil de rentrer dans une mouance « à la mode ». Ici, on affiche donc des petits prix. « On ne va pas sur les salons de prêt-à-porter, insiste Laetitia. On veut rester proche des agriculteurs. Cette année, on a d'ailleurs participé

pour la première fois au Space à Rennes. »

Et quand elle n'est pas sur les salons ou les marchés, c'est dans son magasin, à Argentat que l'on retrouve Laetitia, avec, en plus de ses T-shirts quelques produits d'autres fournisseurs sur le thème de l'agriculture. Des produits qui restent dans un esprit de défense du métier. Car, c'est bien de cela qu'il s'agit. « Si j'avais voulu être riche, je serai restée à Paris. Cette année, pour la première fois depuis 10 ans, j'arrive à tirer 1 000 euros de mon activité... » Non, vraiment, sa fierté, ce n'est pas d'avoir trouvé un créneau « qui marche », c'est de se sentir proche de ce monde agricole et de le défendre à sa façon.

■ C. Nouzille - Favre d'Anne

DANS LES COULISSES DU SOMMET

« On s'occupe du gîte et du couvert »

Au Sommet de l'élevage, une organisation sans faille est nécessaire. Le montage proprement dit a ainsi commencé le 22 septembre et dix journées seront encore nécessaires après la fermeture des portes, pour rendre à la Grande halle d'Auvergne son allure « normale ».

Certes, pour sa 17^e édition, l'organisation du Sommet commence à être rodée. Mais les frayeurs liées à la FCO l'an dernier restaient cette année encore dans les esprits. « Cinq jours avant le Sommet, on pouvait recevoir les animaux, mais quatre jours avant on ne pouvait plus... », rappelle Fabrice Berthon, commissaire général. Et puis pendant le Sommet, le ministre est arrivé et a changé la règle ! Bref, cette maladie, je l'ai vraiment vécu comme une fièvre administrative plutôt que sanitaire. »

Cette année, pourtant, rien de tout cela, même si la FCO, elle, est malheureusement toujours là. « Les animaux en zone de sérotype 1 devaient être vaccinés pour venir au Sommet. Sinon, ils devaient avoir eu une sérologie pour prouver qu'ils étaient indemnes.



Au final, la très grande majorité des animaux est venue, d'autant que les éleveurs étaient motivés pour concourir : il n'y avait pas le côté psychologique difficile lié à la nouveauté de la maladie en 2007. » Le Sommet a donc retrouvé son visage normal avec les contraintes sanitaires classiques, des vétérinaires d'astreinte... De la routine, quoi... N'empêche que pour organiser cette manifestation, ce ne sont pas moins de 10 jours de montage qu'il a fallu compter. C'est qu'en

plus des 1 100 exposants, ce sont 1 200 vaches et 300 chevaux qu'il faut loger. « On s'occupe du gîte et du couvert ! », plaisante Fabrice Berthon. Paille, foin, eau, salle de traite... tout est prévu en coulisses pour les besoins des animaux. Mais pour le reste, les éleveurs s'occupent de tout : ils nourrissent et ils parent leurs animaux. Des chapiteaux sont mis à disposition pour qu'ils puissent dormir sur place et se relayer pour surveiller leurs bêtes.

C'est justement cette ambiance familiale qui plaît aux éleveurs qui souhaitent souvent revenir. Les Upa se battent d'ailleurs pour concourir au Sommet... si bien que les sept prochaines années sont déjà réservées ! L'année prochaine ce sera ainsi la salers que le Sommet mettra à l'honneur.

■ C. Nouzille - Favre d'Anne

BOUTIQUE D'INITIATIVES RURALES EN COMBRAILLE

Un espace d'échange pour construire son projet

Avec sa Boutique d'initiatives rurales, le Crefad* entend aider des habitants des Combrailles à concrétiser leur projet de création d'activité. Ateliers techniques, réflexion et rencontres sont au programme de cette boutique. Le Crefad espère bien pérenniser cet accompagnement.

Et si le développement économique du milieu rural ne passait pas que par les populations qui viennent de l'extérieur ? S'il passait aussi par les habitants eux-mêmes ? Cela peut paraître évident a priori, mais il se trouve que toutes les politiques d'accueil de nouvelles populations sont justement tournées vers des personnes de l'extérieur et que les populations locales ne se sentent pas concernées... « C'est donc sur l'accompagnement des porteurs de projets qui veulent créer de l'activité et qui sont déjà là, sur le territoire, que nous avons décidé de travailler cette année, explique Catherine Duray, du Crefad. Nous avons ainsi créé, au printemps 2008, la Boutique d'initiatives rurales en Combraille. »

Journées de rencontre

Une boutique qui n'en n'est pas une à proprement parler mais qui est un espace de rencontres et d'échanges pour ceux et celles qui souhaitent développer une activité ou un projet en Combraille. « L'idée de notre boutique, c'est que les gens ne se sentent pas seuls dans leurs démarches. Nous nous proposons de les aider à créer du lien, à se faire des réseaux, à rencontrer les acteurs locaux et à partager leur réflexion avec d'autres porteurs de projets ou des personnes qui ont déjà créé leur activité. On essaye de leur faire découvrir les forces locales sur lesquelles ils peuvent s'appuyer : les communautés de communes, les maisons de pays... Des journées de rencontres sont donc organisées pour que les gens se croisent, qu'ils apprennent à se connaître et que les porteurs de projets connaissent leurs interlocuteurs... » Car l'isolement ne facilite pas la création d'activité, et Pascal, qui monte son entreprise d'électricité et qui veut faire de la pose de panneaux solaires, l'explique clairement : « Les formations à la Chambre des métiers, c'est théorique. Nous on veut du concret, des réalisations, des gens qui nous font part de leur expérience et avec qui on puisse échanger. » Ces moments de partage sont donc importants, et la boutique d'initiatives a d'ailleurs

bâti une partie de son accompagnement sur des visites à la rencontre d'acteurs du territoire. C'est ainsi qu'elle proposait de rencontrer Marianne Verdier, jeudi 18 septembre ; Marianne qui mène sa petite expérience de proposer du théâtre, de la musique et de la culture dans la Grange de Jacques, du côté de Bourg-Lastic (cf. encadré).

La création d'activité vient aussi par les gens du pays

Mais si les rencontres sont au cœur des ateliers, ceux-ci proposent aussi des journées techniques de réflexion sur le montage du projet, des journées repères sur des thématiques juridiques et fiscales... Bref un ensemble complet alliant apports techniques et réflexion, le tout sur une quinzaine de jours étalés sur neuf mois. Histoire de laisser mûrir le projet...

* Centre de recherche d'étude, de formation à l'animation et au développement

La Grange de Jacques accueille un festival

Marianne Verdier est propriétaire de la Grange de Jacques. Un lieu quelque peu perdu sur la commune de Bourg Lastic dans lequel une association a élu domicile en 2006 afin d'accueillir des spectacles à offrir à la population locale. Les gens ne faisant pas 60 km pour aller au théâtre ou pour aller écouter un concert, selon elle, il était important de leur proposer du théâtre, de la musique, des spectacles pour enfants... près de chez eux. De leur apporter « des choses différentes de ce que l'on voit dans les fêtes traditionnelles de village et différentes de ce qu'on nous montre à la télé. » Pas de prétention dans cet objectif. Juste une volonté de proposer des spectacles de qualité accessibles à tous. « Les gens ont tendance à dire : "C'est pas pour nous, c'est pour les intellos."... », remarque Marianne. Mais moi je vous demande : comment peut-on savoir ce que les gens vont aimer ? Tout le monde a quelque chose à prendre dans un spec-

Musée pour enfants

Face à cette première expérience de fonctionnement de la boutique, le moins que l'on puisse dire, c'est que les idées ne manquent pas aux gens du coin : entreprise d'électricité, cabinet d'esthéticienne, musée pour enfants ou encore salle de concert de musiques actuelles... Voilà quelques-unes des idées portées par la quinzaine d'habitants des Combrailles qui a choisi de participer à cette initiative du Crefad.

L'expérience semble donc plutôt positive, même s'il est difficile de mesurer les résultats pour le moment. Et la volonté des animatrices du Crefad, c'est bien de ne pas laisser tomber cette forme d'accompagnement en si bon chemin. Tout dépendra en fait de la volonté des financeurs – Région Auvergne, Département du Puy-de-Dôme et État – de transformer cette expérimentation en une véritable politique de développement économique.

■ C. Nouzille - Favre d'Anne

LES CROQUEURS DE POMMES

La rouille



Elle s'attaque essentiellement aux fruits à noyaux mais parfois aussi aux poiriers. Ce champignon a besoin d'une plante-hôte, l'anémone pour assurer sa multiplication. Les spores d'hiver se forment en automne sur les feuilles de pruniers et germent au printemps suivant sur les différentes espèces d'anémones d'où des spores d'été iront contaminer les feuillages, surtout en juillet-août si les conditions d'hygrométrie et de température sont favorables.

Les feuilles portent des traces jaunâtres sur leur face supérieure et des pustules brunes sur leur face inférieure. Une très forte attaque peut nuire à la qualité et à l'abondance de la récolte ainsi qu'à l'aoûtement des jeunes rameaux. ! Il faut ramasser et brûler les feuilles tombées. En cours de végétation, faire des traitements à base de soufre ou de fongicide de synthèse si un début d'attaque est constaté.

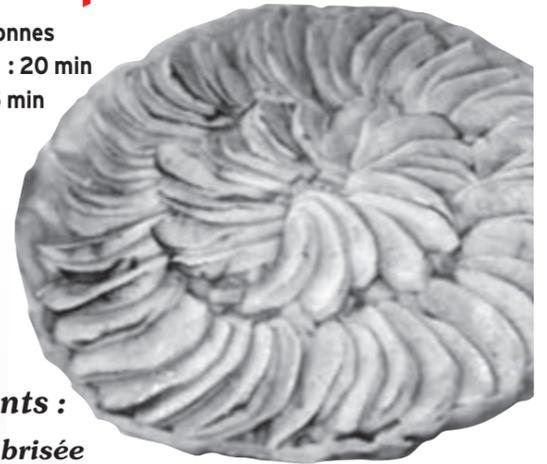
■ B. Valdoire

www.croqueurs.pommes.63.monsite.wanadoo.fr

La recette de Marie Hélène

Tarte aux pommes

Pour 6 personnes
Préparation : 20 min
Cuisson : 35 min



Ingrédients :

- 1 pâte Brisée
- 5 pommes
- 2 sachets de sucre vanillé
- Le jus d'1/2 citron
- 2 c. à spe de confiture d'abricot

Éplucher les pommes, les couper en quartier, et les mettre au fur et à mesure dans un saladier contenant le jus de citron. Ajouter le sucre vanillé et mélanger. Étaler la pâte. Couper la moitié des pommes en tout petit, les faire cuire jusqu'à obtention d'une compote. Les disposer ensuite sur la pâte. Couper le reste des pommes en fines lamelles et en recouvrir le plat. Mettre au four à 180° C pendant environ 35 mn. À la fin de la cuisson, étaler la confiture sur les tranches de pommes, afin de leur donner un aspect brillant. Déguster... ■

Le programme Ciné Parc du 10 au 16 octobre

Toutes les séances ont lieu à 20 h 30 dans les salles des fêtes.

(Tarifs : 5 € ; 3 € pour les chômeurs et les moins de 13 ans ; 36 € pour un abonnement de 10 entrées)

	Un conte de Noël, de Arnaud Desplechin Adultes et ados	Le 1 ^{er} jour du reste de ta vie, de Rémi Bezançon Adultes et ados
10 octobre	Vertolaye	Augerolles
11 octobre	—	St-Victor-Montvianeix
14 octobre	Olliergues	St-Dier-d'Auvergne
15 octobre	—	Vic-le-Comte
16 octobre	St-Georges-Lagricol	Le Vernet-la-Varenne



➤ Le Paysan d'Auvergne au Sommet

De retour du Sommet de l'élevage, qu'il nous soit permis ici de faire un premier bilan. Tout d'abord, nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à la réussite de ces trois jours sur notre stand. Beaucoup de contacts et de discussions en effet durant ce salon mais ce que nous retenons avant tout, c'est le soutien de nombreux visiteurs au maintien du Paysan d'Auvergne. Votre journal n'existe que par et pour ses abonnés, il nous faut donc sans cesse nous adapter à vos souhaits tout en gardant

la ligne éditoriale qui a toujours été la nôtre. La régionalisation du Paysan d'Auvergne devient aujourd'hui une évidence devant la similitude des problématiques agricoles du Massif central, et l'accueil réservé au stand par les paysans des départements limitrophes en est la preuve.

Nous n'avons aujourd'hui qu'un souhait : voir le nombre d'abonnés au Paysan d'Auvergne augmenter sensiblement et vous inviter tous sur notre stand du Sommet de l'élevage l'année prochaine. ■
Les gérants

➤ Charolais St-Gervais

Le 22^e concours charolais de Saint-Gervais d'Auvergne aura lieu les **8 et 9 novembre** prochains dans la halle agricole. Organisé par le Coma, ce concours est reconnu par le herd-book de la race.

Samedi 8 novembre

9 h : arrivée et mise en place des animaux

12 h : opération du jury

17 h : fin des opérations du jury

18 h : vin d'honneur

20 h : soirée des éleveurs et bal à la salle des fêtes

Dimanche 9 novembre

10 h : visite officielle

11 h : présentation des prix spéciaux et remise des récompenses

12 h : pavé de charolais des Combrailles au restaurant de la halle

17 h : pesée du veau du concours

Toute la journée :

foire dans le bourg

Bloc-notes

Écrire en terre confédérée

Cinq ans déjà que le bloc-notes s'est glissé dans l'âme de ce journal et a invité d'illustres écrivains inconnus à s'essayer à l'exercice de l'écriture. D'années en années, de nouveaux apprentis dans cet art, ont mis à mal leurs rudiments grammaticaux et de syntaxe pour se familiariser à l'épreuve de la prose journalistique.

Car écrire, c'est chercher dans le tumulte de ses pensées et de ses émotions, le juste ton et la bonne phrase pour les exprimer.

C'est à quoi s'ingénient nos rédacteurs hebdomadaires, pour dénoncer, critiquer, pousser un coup de gueule, mais aussi pour proposer et raviver la pensée critique qui bonifie l'homme et éloigne le crétin.

C'est donc à cet exercice que vous, paysans, paysannes et sympathisants d'idées humanistes, vous adonnez à tour de rôle et selon vos inspirations ou celles des actualités du moment. Le petit groupe des chroniqueurs du début a graduellement prospéré, la diversité des opinions exprimées s'en est enrichie, et notre journal, au travers des années, est resté le témoin impartial de la validité de nos convictions : certitudes ancestrales basées sur la complémentarité et la diversité des idées, le respect mutuel à son environnement.

Ilôt dans la monotonie et la standardisation de cette vie artificielle, ce bout de liberté d'expression se doit aussi de s'étendre à tous ceux qui veulent faire partager un moment de leur cœur ou de leur esprit.

Amis des paysans, prenez le temps de débusquer ce qu'il y a à dire en vous, laissez infuser la prose et faites nous part de vos considérations ainsi rédigées.

Si l'inspiration rédactionnelle tardait à venir, qu'importe ; la pertinence de l'idée suffirait et on trouverait dans le groupe, un scribe compétent qui aiderait à l'accouchement final.

Tenez donc prêts, vos crayons et vos idées !

■ *La Maison des Paysans*

■ Après-midi génétique prim'holstein

Mardi 14 octobre à 14 h, dans l'élevage du Gaec Massias, Malcornet, **Laroche Près Feyt** (19).

Venez découvrir les taureaux 2008-2009 : des vaches durables et économiques avec Usonet Fin, Unel Team, Titos Dri...

Et toujours Tuffiac, Tartare, Stol Joc, Taxou... et les plus de la semence sexée

Fertilité : intérêt de la minérali-

sation sur les résultats de reproduction avec l'intervention de l'ingénieur nutritionniste de Généform. ■ *Communiqué*



➤➤ RENDEZ-VOUS

❖ Concours bovins

La Tour d'Auvergne organise une foire concours aux bovins le **samedi 11 octobre**. Au programme : exposition et concours de bovins sur le champ de foire, exposition de matériel agricole ancien sur la place de l'église et exposition de photos de bovins.

Plus d'infos : 04 73 21 50 12.

❖ Cidre

Fête du cidre à **Chaptuzat**, le **dimanche 12 octobre**. Videgrenier dès 7 h, au terrain de sport (réservation obligatoire au 06 13 76 38 67).

❖ Fête de la pomme

Dimanche 12 octobre à **Ludesse**, les pommes vont

être en fête : 150 exposants sont attendus, ainsi que 20 000 visiteurs. Dégustation et vente de produits, fabrication de jus de pommes, pompes aux pommes, restaurants et menus à base de pommes.

Accès par Champeix ou St-Amant Tallende.

❖ Énitac

Mercredi 15 octobre de 8 h 30 à 18 h à l'Énitac de Clermont-Ferrand à **Lempdes**, rencontre entre les étudiants et les employeurs.

Plus d'infos : 04 73 98 13 13

❖ Adra 63

L'association de défense des retraités agricoles du Puy-de-Dôme (Adra 63), section de l'Association nationale des retraités agricoles de France (Anraf) tiendra son assemblée générale le **vendredi 17 octobre** à partir de 10 h à la salle polyvalente de **Parent**. Plus d'infos : 04 73 14 14 76 (le mardi).

❖ MSA

Les délégués cantonaux MSA des quatre départements auvergnats se retrouveront le **vendredi 24 octobre** prochain, au Polydôme - place du 1^{er} mai à **Clermont-Ferrand**, pour se prononcer sur la dissolution des quatre caisses départementales et pour la création de la MSA d'Auvergne. ❖

La météo peut changer. Votre moral, lui, reste au beau fixe.

Climats Une assurance unique contre les aléas climatiques.

www.groupama.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

© 2008 Groupama. Document non contractuel. Photos: © Christian Duffrenoy/Contrasto, © J. B. / Contrasto